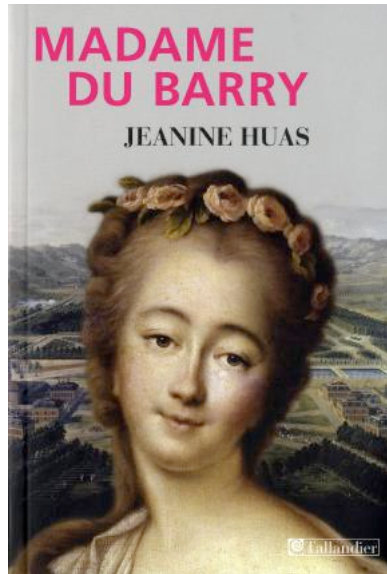


## LES ANNÉES DE PENSION



Editions Tallandier - 2011  
Chapitre II

**Extraits du livre de J. Huas sur  
la vie au couvent de la rue  
Tournefort à la fin du XVIIIe.**

*(Sur la chronologie, on peut avoir  
quelques divergences avec  
l'auteur...)*

C'est probablement au cours de l'été 1749 que Jeanne, avec un mélange de curiosité et d'appréhension, franchit la grande porte du couvent.

Situé sur le flanc méridional de la montagne Sainte-Geneviève, celui-ci occupe alors la quasi-totalité du quadrilatère compris entre la rue Neuve-Sainte-Geneviève (notre actuelle rue Tournefort), la rue des Poules (aujourd'hui rue Laromiguière), la rue des Postes (actuellement rue Lhomond) et la rue du Puits-Qui-Parle (devenue en 1867 la rue Amyot).

De ce couvent qui sera vendu comme bien national à la Révolution et racheté en 1814 par les bénédictines du Saint-Sacrement, il ne reste aujourd'hui que le grand portail d'entrée, rue Tournefort, les hauts bâtiments qui forment l'angle de la rue Tournefort et de la rue Laromiguière, ainsi qu'un bâtiment de moindre importance ouvrant sur la rue Laromiguière. Mais tous ont été convertis en immeubles d'habitation dont certains appartements donnent sur un beau et vaste jardin que limitent au nord et à l'ouest de luxueuses constructions modernes.

La communauté de Sainte-Aure a été fondée dans les toutes dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle par le curé de Saint-Étienne-du-Mont, soucieux de « procurer dans la rue des Poules un asile et la subsistance à plusieurs jeunes filles de la paroisse que la misère avait plongées dans le libertinage<sup>(1)</sup> ». Communauté purement séculière, les jeunes femmes qui la composaient, bien que se faisant appeler « sœurs », n'étaient engagées par aucun vœu. En juillet 1723, le but de cette communauté est devenu « l'éducation des jeunes filles, que l'on y forme aux exercices de la piété chrétienne et aux ouvrages manuels convenables à leur sexe<sup>(2)</sup> ».

Ce n'est que vers 1735, sous l'impulsion de l'abbé Grisel, l'un des vicaires perpétuels de l'Église de Paris, que les filles de Sainte-Aure ont cédé la place à des religieuses augustines qui se font appeler les dames de Sainte-Aure et poursuivent leur mission éducative.

Dès lors, grâce à quelques acquisitions et à des legs immobiliers, le couvent ne cesse de s'agrandir. Il s'enrichit par ailleurs d'œuvres d'art offertes par la reine et divers membres de la famille royale. Rien d'étonnant à ce qu'il acquiert en peu d'années une excellente réputation, surtout dans les milieux de la robe et de la bourgeoisie. D'autant que le prix annuel de la pension oscille entre 250 et 300 livres, alors qu'il faut compter 500 et parfois 1 000 livres dans les pensionnats « huppés ».

La vie que l'on mène à Sainte-Aure est austère : lever à cinq heures du matin, hiver comme été, messe à sept heures « dans une église particulière construite par le couvent ». Le

dîner est pris à onze heures, le souper à six et, à neuf heures du soir, retentit la cloche du coucher. Les dortoirs, jamais chauffés, abritent des « couches à deux matelas » pour les pensionnaires comme pour la religieuse surveillante, mais la couche de cette dernière est « entourée d'un rideau pour tirer devant sa ruelle et prier Dieu ». C'est sous-entendre que les élèves n'ont guère la possibilité de bavarder entre elles avant de s'endormir. Heureusement, il y a les récréations pour courir et s'ébattre dans le jardin. Mais il est interdit de crier ou de parler trop fort.

Certains biographes de Mme du Barry ont prêté foi à la description des Goncourt quant à l'uniforme des pensionnaires de Sainte-Aure : « Sur la tête deux voiles noirs d'étamine accompagnés d'une guimpe commune sans empois, une bande de mauvaise toile qui cache les cheveux et descend couvrir plus des trois quarts du front. La robe est de serge d'Aumale blanche et commune, sans aucun arrangement ni ornement superflu, des souliers de veau jaune attachés avec deux cordons pareils<sup>(3)</sup>. »

Or, c'est exactement la tenue vestimentaire des dames de Sainte-Aure telle qu'elle est mentionnée dans un document conservé aux Archives du diocèse de Paris : « Les professes portent sur la tête deux voiles d'étamine noire avec une guimpe de toile commune sans empois et un bandeau de toile blanche aussi commune qui couvre leurs cheveux de plus des trois quarts. » Les voiles des novices « sont de toile blanche ». Les robes des professes comme des novices « sont de rase de castor blanche sans ornement ni superflu<sup>(4)</sup> ». Quand on sait que, dans les autres couvents, l'uniforme des pensionnaires consistait en une robe noire, infiniment moins salissante, on en vient à se demander si les Goncourt n'ont pas confondu élèves et enseignantes. Quoi qu'il en soit, de se voir en religieuse ou porteuse d'une méchante robe sombre a dû se révéler une épreuve déplaisante pour celle qui deviendra l'une des femmes les plus élégantes de son temps.

Les papiers du couvent ayant disparu, sans doute brûlés à la Révolution, on ne sait rien de précis sur les études comme sur le comportement de Jeanne pendant les neuf années qu'elle passe à Sainte-Aure. À en juger par l'écriture régulière, assez élégante mais petite, presque en « patte de mouche », elle a dû se montrer une élève consciencieuse, appliquée, peu encline à se livrer. L'orthographe laisse souvent à désirer mais elle vaut bien celle de Mme de Pompadour qui semble n'avoir jamais su employer à bon escient le « ce » démonstratif et le « se » possessif, ou celle de Mme du Deffand, infatigable épistolière que l'on considère généralement comme une femme de lettres. Est-ce pour excuser Mme du Barry que le prince de Ligne, qui l'a bien connue, observera plus tard : « Les femmes, il y a vingt ans, ne savaient seulement pas mettre l'orthographe » ? Quant au style de Jeanne, elle-même le trouvera « terre à terre », mais il offre le mérite d'être clair et concis.

(1) AN, S4641a

(2) Contrairement à ce qui a été parfois écrit, Jeanne Bécu était sortie de pension depuis plusieurs années quand les Dames de Sainte Aure se déclarèrent « *dévouées et consacrées à l'Adoration perpétuelle du Sacré Coeur de Jésus, de jour et de nuit* » et ajoutèrent un scapulaire rouge sur leur robe blanche et un coeur rouge en médaillon sur l'estomac.

(3) E et J. de Goncourt, « La du Barry » dans *Portraits intimes*, Paris Charpentier, 1878, p 8.

(4) Ce document nous a été aimablement communiqué par le Père Philippe Ploix. Le castor est une étoffe de laine servant à faire des vêtements ; quant au mot « rase » (ou raz), il s'explique de lui-même.